Roccafortis, 3e série, t. III, n° 22, septembre 1998

LA NECROPOLE MEROVINGIENNE ET LE CIMETIERE MEDIEVAL DU PONT

A SAINT-AGNANT

Le site a été découvert le 10 février 1997 par M. Geoffroy, qui effectuait des terrassements dans sa propriété du 28 avenue du canal de la Bridoire à Saint-Agnant (parcelles 191-192-193). Lors de la démolition d'un vieux mur de jardin à la pelleteuse, des vestiges de sarcophages sont apparus dans les fondations (tranchées T1, T11, T7, T3). M. Geoffroy a immédiatement alerté la Société de Géographie de Rochefort : au vu de l'importance des vestiges, le SRA a donné l'autorisation d'une campagne d'évaluation archéologique de l'ensemble du site : celui-ci correspond à l'emplacement du cimetière qui entourait l'église paroissiale – aujourd'hui disparue – de Saint-Saturnin. A partir du XIe siècle, l'ensemble du terroir de Saint-Agnant passe sous le contrôle des moines bénédictins de la Trinité de Vendôme[1], qui installent leur prieuré et leur église à Montierneuf, à un kilomètre à l'est de l'église paroissiale. Le bourg, surtout peuplé de sauniers et de pêcheurs, est alors situé à un kilomètre à l'ouest, en bordure de marais, autour de la chapelle de Notre-Dame du Bon Secours (actuelle église de Saint-Agnant).

L'église paroissiale est située tout près de la « chenau de Saint-Agnant » (l'actuel canal de la Bridoire), et relativement isolée dans une zone peu habitée. Selon Masse, en 1715 elle « est toute seule sur une petit hauteur »[2]. Dans l'estimation de biens de 1794, elle est localisée « près le chemin de Royan »[3]. Au XVIIe siècle, l'église était qualifiée de «fort beau vaisseau bâti à la gothique, dont partie est voûtée en pierres de taille»[4]. Evaluée par Masse à douze toises de long (à peu près 23 mètres), elle comprenait un maître-autel et deux chapelles, était surmontée d'un clocher et flanquée d'une sacristie. Ruinée au XVIe siècle, partiellement relevée au XVIIe, abandonnée au milieu du XVIIIe, elle est vendue avec son cimetière comme bien national en 1794 et démantelée. Un dessin de Chailly, datant de 1845, donne une représentation de « Saint-Saturnin, tel qu'il était encore en 1789 » (fig. 21).

Le cimetière n'est pas décrit dans les documents avant 1656 : à cette date l'évêque de Saintes, Louis de Bassompierre, constate, dans sa visite paroissiale, que « le cimetière est autour de l'église, point fermé de murailles ». Masse évoque « un cimetière d'environ soixante toises de long, où il paraît un très grand nombre de tombeaux », et apprend « qu'il y en a plusieurs les uns sur les autres ». L'estimation de 1794 le localise parfaitement : «La Vieille Eglise près le chemin de Royan y compris deux journaux de terrain y touchant appellée le vieux cimetierre confrontant du nord au jardin de Robert, du levant au chemin de Pont-L'abbé, du couchant au chemin de Royan, du midi aux vignes de quelques particuliers ». Dans le courant du XIXe siècle, église et cimetière disparaissent de la mémoire collective : seul le cadastre de 1825 en garde une trace,

---

[1] Voir l'étude détaillée de Jacques Duguet : *Le prieuré de Montierneuf à Saint-Agnant*. Publication de la Société de géographie de Rochefort. 1997.

[2] C. Masse, Mémoire de partie des costes du Bas-Poitou, Aunis et Saintonge : Montierneuf. 1715 (Bibliothèque du Génie, 4, 135).

[3] Estimation des biens du 6 frimaire an III, Archives départementales, série Q (district de Marennes, Q 63).

[4] C. Métais : Cartulaire saintongeais de la Trinité de Vendôme, *Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XXII, 1893.

avec l'appellation « L'Ancienne Eglise » recoupant l'actuel lieu-dit « Le Pont ». Les bâtiments actuels des parcelles 191 à 196 remontent au XIXe siècle et au début du XXe.

Le cimetière a été plusieurs fois partiellement reconnu avant 1997, tout d'abord par le docteur Souloumiac[1] qui pratique, en 1894, trois tranchées dans les actuelles parcelles 194 et 195. Dans la première, « au point le plus rapproché de l'emplacement supposé de l'église », il découvre un « fragment de sculpture » en forme d'étoile « régulièrement dessinée ». Il s'agit peut-être de la « clef » qu'il a offerte alors au musée de Saintes. Dans les deux autres il observe des « sarcophages » (en réalité des coffrages) et des sépultures en pleine terre recouvrant deux niveaux de sarcophages. Il en conclut que le « champ tout entier est rempli de cercueils », et qu'il faudrait « creuser à trois mètres au moins pour dégager ces étages de cercueils ».

En 1910, Frédéric Arnaud[2] rapporte que « la route départementale de Rochefort à Royan couvre la partie la plus à l'ouest du cimetière ». Sur la partie est, il signale la découverte d'ossements et de sarcophages à alvéole céphalique lors de la construction de la maison (cave et fondations) de M. Coulombel (actuelle maison de M. Laurent, parcelle 194). Arnaud ajoute : « à la maison voisine (propriété de Mme Blanchard, actuelle parcelle 195), qui s'élève plutôt sur l'emplacement de l'église, on voit, placées en évidence, des pierres sculptées provenant de l'édifice disparu », c'est-à-dire l'église. Lors de ces travaux, M. Coulombel trouve 17 monnaies de bronze, une monnaie d'argent et plusieurs vases parmi lesquels un tonnelet intact d'une contenance d'environ deux litres. Une petite partie de ce mobilier (10 monnaies : du XIIe siècle au XIXe) a été déposée au musée de la Vieille Paroisse.

Le 17 octobre 1965, 40 m^{3} de terre (sur une épaisseur de 70 à 80 cm) sont enlevés à la pelle mécanique devant la maison de Ferrant-Blanchard (actuelle maison Blanchard), pour ramener le niveau à la hauteur du trottoir de l'avenue. M. Pernot constate alors la présence de nombreux ossements, recueille deux vases, une bague, une monnaie médiévale et signale des fragments de sarcophages, dont une « stèle » décorée d'une croix pattée[3]. Enfin, dans les années 1970, une tranchée de canalisation pratiquée en bordure de l'avenue du Canal de la Bridoire, le long des maisons 196-195-194, révèle de très nombreux ossements (témoignages oraux des riverains).

Une enquête menée auprès des riverains a permis de vérifier la présence des deux « pierres sculptées » repérées par Arnaud : l'actuelle maison de Mme Blanchard, construite vers 1905, porte sur sa façade est, en remploi décoratif, deux chapiteaux (fig. 17-18).En outre, un sarcophage à alvéole céphalique, provenant de la cave de sa maison, a été conservé par M. Laurent (n° 30 de la même avenue) et sert de bac à fleurs au milieu du jardin. Enfin deux éléments sculptés (bases de colonnettes) ont été repérés dans le jardin de la parcelle 197.

La campagne d'évaluation de 1997

La campagne 1997[4] a porté sur environ ½ hectare (4600 m2) au moyen de 16 tranchées de dimensions variables, dont 3 (T13, T14, T15), situées au sud-est, n'ont rien révélé. Ce quadrillage révèle la présence de sépultures sur environ 1/3 d'hectare (3300 m2), c'est-à-dire la partie nord-est/nord-ouest de la propriété, toute la partie sud-est semblant vierge de tombes. Par

---

[1] Dr Souloumiac, « Le cimetière de Montierneuf », Bulletin de la Société Archéologique et historique de la Saintonge et de l'Aunis, p. 25-26, t. XIV, 1894.

[2] Frédéric Arnaud, « Excursions à l'abbaye de Montierneuf et à la plaine de Vaucouleurs, commune de Saint-Agnant », *Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort*, p. 42-47, t. XXXII, 1910.

[3] Legs Pernot, notes manuscrites. Archives de la Société de Géographie de Rochefort.

[4] L'évaluation archéologique a été réalisée sous forme de tranchées de mars à octobre 1997, grâce à l'obligeance de Laurent Geoffroy, fils du propriétaire, étudiant en architecture, qui a gracieusement mis à notre disposition sa pelleteuse et ses compétences de conducteur d'engin. Le nettoyage des tranchées a été effectué à raison d'une à deux séances par semaine avec une interruption au mois d'août. L'équipe de fouilleurs était constituée de P Deludin, P. Duprat, B. Gauvrit, G. Krebs et C. Landraud. Nous avons travaillé en collaboration avec Jacques Duguet, avec l'université de La Rochelle (N. Faucherre, FLASH ; N. Florsch, LEPCAT : prospection géophysiques du site, dont les résultats définitifs ne nous sont pas encore parvenus) et avec J.-J. Morisson (traitement, restauration et premières identifications des monnaies).

Laurent Geoffroy a présenté son sujet de T.P.F.E. architecture en juin 1997 : il s'agit d'un projet d'urbanisation du site autour d'une place centrale («édifice culturel, café, habitations), sur le principe de la mise en valeur d'une partie des vestiges.

ailleurs les prospections au sol menées sur le reste du champ labouré du sud-est, jusqu'à la rue de la Pilone, n'ont rien donné. Quant à la partie située au sud-ouest du bâtiment principal (au-dessous de la tranchée 16), le propriétaire y avait effectué antérieurement des arrachages de gros arbres qui n'avaient rien révélé.

L'évaluation a révélé essentiellement des sépultures et quelques structures diverses ; aucune trace de vestiges antiques, ni de l'église paroissiale. Les sépultures mises en évidence par les treize tranchées positives sont très denses en T2-T4-T5, plus clairsemées ailleurs : on note une très grande concentration de tombes de toutes sortes sur trois à quatre niveaux dans toute la partie nord-ouest de la propriété. Par ailleurs, en-dehors de quelques alignements de pierres sèches (T2, peut-être T12) et d'un possible niveau de circulation (T2), seules deux structures maçonnées ont été repérées, toutes apparemment modernes (T3, T6). On dénombre dans cette évaluation un total de 140 sépultures, répartie en 93 sarcophages trapézoïdaux, 5 coffrages anthropomorphes, 41 sépultures en pleine terre ou cercueils et 2 fosses-ossuaires : d'ores et déjà, il s'agit de la plus grosse nécropole mérovingienne de la région, puisqu'on peut supposer un total supérieur à 500 sarcophages dans les seules limites du site sondé.

Sarcophages trapézoïdaux

Les 93 sarcophages trapézoïdaux mis en évidence couvrent presque toute la surface sondée, avec une densité variable, nettement plus forte dans la partie nord-ouest (T2 et surtout T4, où l'on en dénombre 36 sur une longueur de 33 mètres). 64 tombes sont orientées globalement ouest-est, 24 sont orientées sud-ouest/nord-est, et 4 ont une orientation nord-sud ou sud-nord. Tous les sarcophages sont vraisemblablement taillés dans le calcaire local, en raison de l'existence de très nombreuses carrières dans les environs immédiats. On peut distinguer deux sortes principales de calcaire, qu'une analyse pétrographique pourrait préciser, un calcaire blanc (47 tombes) et un calcaire gris bleuté plus tendre (42 tombes).

Les dimensions qui ont pu être relevées indiquent la présence de quelques rares sarcophages d'enfants (quatre en T4, un en T2), la plupart des cuves se situant dans les fourchettes habituelles (longueur : 1,96 à 2,20 m ; largeur tête : 0,56 à 0,72 m : largeur pieds : 0,35 à 0,51 m ; hauteur : 0,37 à 0,40 m). Les couvercles (20 sarcophages entiers) sont taillés le plus souvent en bâtière à pans coupés ; on note deux couvercles plats. Aucune cuve n'est décorée, mais le grand couvercle plat de T2 S6 est orné d'une bande périphérique à motif en arête de poisson au centre et sur les bords, avec deux gravures que l'on peut interpréter comme des sabliers, ou plutôt des lampes (fig. 8) : il signale une sépulture privilégiée. Quant au petit couvercle en bâtière de la tombe enfantine T2 S25 (fig. 9) qui borde la sépulture précédente, il est orné de stries formant arête de poisson à partir d'une bande sommitale nettement marquée.

Tous les sarcophages trapézoïdaux mis au jour dans la zone évaluée ont été réutilisés. Plusieurs tombes montrent un remplissage d'ossements mélangés, sans la moindre organisation, jusqu'au sommet de la cuve, le sarcophage devenant une sorte d'ossuaire. Dans certains cas, on peut observer des réductions de corps : les ossements antérieurs sont repoussés sur les côtés pour faire place à un nouveau corps que l'on cale avec des os. Ainsi, dans la sépulture privilégiée T2 S6, un squelette en connexion anatomique (décubitus dorsal) est entouré des restes de deux squelettes antérieurs (fig. 9) : les deux crânes sont disposés de part et d'autre du crâne central, et les ossements répartis de chaque côté, les gros os plats servant de calage aux crânes, ou déposés à plat sur le corps central. Le tout a été recouvert d'une couche de terre avant la pose du couvercle. Les tombes sont assez souvent groupées par rangées de trois ou davantage (en T1, par exemple), formant parfois des ensembles compacts très denses (T2, T4). Certains sarcophages sont peut-être en relation avec un alignement de pierres sèches dans la tranchée 2, zone ouest (fig. 3) : les tombes S27-S26-S5-S6-S25 semblent parallèles à cette structure orientée sud-ouest/nord-est, qui se poursuit sur treize mètres vers l'est.

Entiers ou incomplets, les sarcophages ne sont pas profondément enfoncés dans le sol : certaines tombes sont intactes bien qu'elles affleurent quasiment à la surface (T2 S5, S6, S26, S27, S9...), d'autres sont saccagées alors qu'elles reposent à plus de 0,50 m de profondeur.

D'autre part, dans les sarcophages plus ou moins arasés, les ossements sont recouverts d'une couche de débris compactés de cuves ou couvercles. Ce type de comblement pourrait dater de la fin du XVIIIe siècle, après la vente du cimetière comme bien national et sa transformation en terre labourable. Quant aux superpositions évoquées par Souloumiac en 1894 dans les parcelles voisines, on n'en trouve qu'une au nord-ouest, en T4 (S4 superposé à S4a). Aucun sarcophage ne comporte d'alvéole céphalique taillée dans la cuve : mais Arnaud en signale plus au nord, dans la parcelle 194, et il subsiste un sarcophage de ce type dans le jardin de M. Laurent.

Tous ces réaménagements, dans une terre de cimetière fréquemment bouleversée, peuvent expliquer que le rare mobilier recueilli, dans les sarcophages ou dans leur environnement immédiat, soit toujours en position secondaire : On note toutefois la présence de céramique paléochrétienne, surtout à l'ouest (T2 et T4), et de céramique du Haut Moyen Age. On en est donc réduit, pour les sarcophages, à des fourchettes de datation très larges (VIe siècle-X^{e}).

Coffrages anthropomorphes

Les cinq coffrages repérés apparaissent tous dans la tranchée 2, orientés ouest-est ou sud-ouest/nord-est. Tous ont une alvéole céphalique constituée de trois pierres, de type A[1]. Les coffrages sont réalisés en pierres d'appareil quadrangulaires assez régulières, d'une hauteur de 0,27 à 0,31 m, posées directement sur le calcaire irrégulier de la banche ; longs de 2 m à 2,05 m, ils épousent la forme des corps (fig. 3 : S1-S8-S2). Des couvercles constitués de six à sept dalles scellent ces coffrages (fig. 12). La tombe S1 (fig. 13) contient un squelette entièrement recouvert de terre, en connexion anatomique, mais ayant subi des perturbations parfois peu explicables (sacrum sur hanche droite...) : animaux fouisseurs ? ouverture postérieure ? Cette tombe n'a livré aucun mobilier. On peut noter, sur le couvercle de la tombe S2, des traces de mortier. Du point de vue chronologique, ces coffrages sont postérieurs à l'alignement de pierres sèches qu'elles détruisent en partie (fig. 3 : S1, S2). Ce type de sépulture est habituellement utilisé dans la région entre le XIIe siècle et le XVe.

Sépultures en pleine terre et cercueils

Presque toutes les 41 inhumations recensées sont localisées au nord-ouest du site, en particulier dans les tranchées 2, 4 et 5 ; deux sont excentrées et isolées au sud-est (en T11 et T12). Si les deux tiers des sarcophages étaient orientés ouest-est et un gros quart seulement sud-ouest/nord-est, les inhumations se divisent à part égale entre ces deux orientations. 33 sont des sépultures en pleine terre, 6 sont des cercueils. La proportion de ces derniers est vraisemblablement plus élevée, mais dans le cadre de cette évaluation, seuls ont été pris en compte les quelques cercueils assurés (alignements de clous liés à des effets d'espace vide). Pour les répartitions d'âge, là encore seules les tombes d'enfants avérées (d'une taille inférieure à 1,20 m) sont mentionnées comme telles, toutes les autres étant regroupées sous la rubrique « adultes » : on compte 24 adultes, 12 enfants (dont 5 en bas âge) et 5 sépultures indéterminées. L'évaluation pratiquée ne permet pas de distinguer des zones réservées d'inhumation.

Tous les corps reposent en décubitus dorsal. Sur les 9 sépultures où la position des bras a pu être observée, une seule a les bras croisés sur la poitrine, deux les bras tendus le long du corps, et six les mains croisées sur le bassin. Enfin des épingles de linceul ont été recueillies sur onze squelettes, la plupart situées au nord-ouest (T5, nord de T4 et de T6). Deux tombes en ont livré un nombre particulièrement important : celle d'un adulte (T4 S1c : 22 épingles situées autour du crâne), et celle d'un enfant (T6 S1 : 25 épingles réparties sur tout le squelette).

Hormis les deux sépultures excentrées, toutes les autres sont postérieures aux sarcophages qu'elles recouvrent (ou détruisent), à l'alignement repéré en T2, ainsi qu'aux coffrages : le coffrage T2 S2 est en partie détruit pour aménager la sépulture d'un enfant (S2a : fig. 3). Les

[1] Voir [collectif] Chrono-typologie des tombes en Anjou-Poitou-Touraine et Michel Collardelle, Terminologie descriptive des sépultures antiques et médiévales dans *Archéologie du cimetière chrétien, Actes du 2e colloque A.R.C.H.E.A.*, 0rléans 29 septembre - 1er octobre 1994, 11e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, Tours, 1996.

sépultures se recoupent aussi elles mêmes, en T2 (S3a/S3/S4 : fig. 3) ou en T4 (S1/S1e/S1f, S1a/S1b/S1c/S1d :fig. 4 et 16). On remarque des zones très denses, où il est difficile de déterminer des successions assurées (zone T4 S1-S2), ainsi que des alignements (T4 : fig. 4).

Les six cercueils assurés ont tous été repérés en position stratigraphique supérieure, et de nombreux indices, nous l'avons vu, tendent à montrer que l'ensemble des sépultures en pleine terre de la zone nord-ouest appartiennent à l'époque moderne : en l'absence d'éléments précis (mobilier), on peut avancer avec prudence une datation située entre le XVe et le milieu du XVIIIe siècle, date de l'abandon du cimetière.

Fosses-ossuaires

Les tranchées d'évaluation n'en ont révélé qu'un très petit nombre. Il est vrai qu'il est parfois difficile de cerner la nature exacte de certains dépôts inorganisés d'ossements, en T2 par exemple, où l'on voit parfois en coupe des poches plus ou moins cohérentes d'ossements bouleversés. Se pose aussi le problème déjà évoqué des sarcophages-ossuaires.

Deux fosses-ossuaires ont pu être mises en évidence. La première, en T6, est une petite excavation (large de 0,30 à 0,35 cm, et se poursuivant à l'est et à l'ouest), remplie d'ossements mélangés, et apparemment couverte au sud par de grosses pierres : creusée dans la terre argileuse brun-rouge, elle détruit le côté droit d'un sarcophage. La deuxième est située en T2 e (S7 : fig. 3 et 11), près de l'alignement, et entourée de sarcophages (S5-S6) et de coffrages (S1-S8). Retaillée par la pelleteuse, elle apparaît en coupe dans la tranchée (longueur : 1,77 m ; épaisseur : 0,10 à 0,15 m). Il s'agit du fond d'une fosse remplie d'ossements mélangés et recouverts par 0,35 m de terre. Rien ne permet de dater avec précision ces deux ensembles.

Autres vestiges

Outre les sépultures, quelques vestiges divers ont pu être observés : alignements, niveaux planes empierrés, structures maçonnées. Dans la partie ouest de T2, l'alignement 1 (fig. 5) est bien conservé sur 13 m. Il est ensuite détruit par la pelleteuse, mais on en repère plus loin quelques traces sur une dizaine de mètres le long de la berme sud de la tranchée. Il s'agit d'un alignement de grosses pierres naturelles, non taillées, aménagées sommairement pour constituer un mur de pierres sèches d'une largeur moyenne de 0,60 à 0,70 m, conservé sur une profondeur maximale de 0,40 m, et orienté sud-ouest/nord-est. Cet alignement est recoupé par les coffrages anthropomorphes (S1-S2) et par les sépultures en pleine terre (S3-S4) qui lui sont postérieures. Il semble en relation avec les sarcophages de la zone (S5-S6-S25-S26-S27) qui ont la même orientation sud-ouest/nord-est. Il pourrait marquer une ancienne limite de la nécropole mérovingienne (on sait que des sarcophages ont été observés dans les parcelles contiguës).

Deux autres structures d'hypothétiques alignements ont été repérées sous la terre arable (empierrements très grossiers, sans organisation apparente). A l'extrémité orientale de la même tranchée 2, une couche de galets, reposant sur un empierrement, a pu être mise en évidence entre deux sarcophages. On pense à un niveau de circulation, qui reste à confirmer. Enfin deux structures maçonnées ont été relevées en T3 et T6, toutes deux modernes (XIXe siècle).

Le mobilier

La stratigraphie du site est par définition bouleversée par les recreusements, réductions et destructions. Tout le mobilier recueilli (céramique, verre, bronze, fer, plomb ; tuiles et enduits peints) est en position secondaire, sauf les épingles de linceuls et les clous des cercueils. Il est localisé, dans la zone nord-ouest, c'est-à-dire dans la zone de concentration des sépultures (T2 ouest, T4, T5, T6). Relativement peu abondant (356 tessons de céramique), ce mobilier se caractérise par une grande homogénéité. Il couvre la période gallo-romaine tardive (4e-5e siècles) et le Haut Moyen Âge (VIe- Xe siècles).

Céramique

Sur 356 tessons, 26 sont gallo-romains (7,3 %), 23 sont paléochrétiens (6,5 %) et 310 appartiennent au Haut Moyen Âge (86,2 %). La céramique gallo-romaine est en réalité très peu représentée hormis 20 tessons d'une même amphore apparemment impériale[1], recueillis en T1, et quelques tessons de céramique commune grise. La céramique paléochrétienne (DSPA) est ici assez bien représentée : les 23 tessons recueillis ont la même pâte grise, crayeuse, tendre, recouverte d'un engobe gris foncé ou noir (souvent en grande partie disparu par usure). Les décors, fortement usés, sont peu discernables en dehors des guillochis.

Dans la céramique du Haut Moyen Âge, on peut distinguer, parfois avec difficulté, deux groupes, essentiellement par les pâtes : quelque 100 tessons ont une pâte granuleuse à gros dégraissant siliceux, et lissée à l'eau, de couleur blanche (quelques pâtes rosées, grises ou noires). Le façonnage est médiocre, les lignes toujours apparentes, les cassures sont feuilletées. Les fonds conservent les traces des ficelles ayant servi à détacher la poterie du tour (fig. 5 n° 1-6). Aucun décor sinon quelques cannelures. Le deuxième groupe (210 tessons), très proche du premier, se caractérise par des pâtes toujours granuleuses mais au contact plus rugueux, à dégraissant moyen ou gros ; ces pâtes sont blanches, roses, brunes ou grises. L'ensemble est globalement datable des VIIe-Xe siècles. Dans la partie sondée, il n'y a quasiment aucun indice de mobilier XIe-XIVe. Toutefois, deux vases provenant du legs Pernot, recueillis en 1965 devant l'actuelle maison Blanchard, sont médiévaux : il s'agit d'un flacon biconique intact (fig. 6 n°1), à pâte beige et dégraissant siliceux moyen, rayable au fer. Le façonnage de cette bouteille à eau bénite est médiocre (lignes visibles), la forme légèrement irrégulière (XIIe-XVe). Le deuxième pot est un petit vase ovoïde à une anse (fig. 6 n°2), à pâte blanc crème, fine, avec une glaçure intérieure verte (XIVe-XVe).

Mobilier métallique et divers

Le mobilier de bronze est assez peu abondant. Il s'agit essentiellement d'épingles à linceul à tête sphérique. Presque toutes mesurent de 2,4 à 3,6 cm. La plus longue (5,1 cm), trouvée dans le sarcophage T2 S6, a une tête polygonale. Le seul élément de bijou recueilli (T4 S1) est constitué d'une perle de pâte de verre bleue enchâssée dans une coque de bronze, très semblable aux cabochons incrustés sur les fibules des VIe et VIIe siècles. Outre un ardillon de boucle, trois monnaies ont été recueillies. L'une est un billion mérovingien (fig. 19) trouvé à l'intérieur de la sépulture privilégiée T2 S6, au milieu de la réduction latérale droite, identique à une monnaie d'Herpes[2] datée du VIe siècle : extrême minceur du flan (poids : 0,28 g.), imitation de buste diadémé (droit), imitation de la figure de Rome assise (revers). Les deux autres monnaies sont en cours d'identification : l'une, en bronze (fig. 20), recueillie sur l'alignement 1, semble s'apparenter aux monnaies mérovingiennes, l'autre est médiévale. La vérification du legs Pernot a permis de compléter ce lot : sur les 17 monnaies récupérées par M. Pernot, seuls subsistent un denier d'argent de Richard Cœur de lion de la fin du XIIe siècle (RICARDVS REX / PICTAVIENSIS) et neuf monnaies de bronze s'étalant du XVIIe siècle au XIXe. Lors des travaux de 1965, M. Pernot a pu recueillir une monnaie d'argent médiévale non identifiée et une bague à la chevalière, au chaton extrêmement usé (fig. 7 n°3).

Les quelques clous relevés proviennent des cercueils (40 à 60 mm, section carrée). Un seul élément de plomb, en forme de bobine, d'époque indéterminée (fig. 7 n°2). Outre la céramique, le nettoyage de l'alignement 1 a livré un mobilier gallo-romain assez cohérent : une clé en fer (fig.7 n°1), nombreux tessons de *tegula* et fragments de mortier à tuileaux. S'y ajoutent des éléments d'enduits peints aux tons blanc, bleu et rouge (sans motif d'ornement discernable), et un rebord de petit récipient (verre translucide verdâtre).

Chronologie du site

[1] Renseignement J. Gomez de Soto.

[2] M. Prou, Monnaies barbares d'argent trouvées dans le cimetière mérovingien d'Herpes, *Revue numismatique*, 2e trimestre 1891, p. 31-35 (monnaie n°4 p. 31).

Elle reste difficile à cerner avec précision, compte tenu des maigres données du mobilier et des limites méthodologiques des tranchées d'évaluation. Il convient donc d'apprécier avec une extrême prudence le présent bilan. Malgré l'absence, dans les sondages, de structures bâties, des traces nettes d'occupation gallo-romaine sont visibles dans la partie nord et surtout nord ouest (T1, T2, T4 nord, T5) à travers le maigre mobilier recueilli. Toute la zone est fortement romanisée (Echillais, Le Châtelet) et le site est à proximité immédiate de « l'isthme de Saint-Agnant », seul point de passage, dans l'antiquité, avec la presqu'île délimitée par Echillais et Port-des-Barques, elle-même très romanisée. Quant au Chemin Rouge qui borde le site à l'est, il s'agit d'une ancienne voie recouvrant probablement une voie romaine en direction de Champagne et Pont-l'Abbé[1]. La présence de céramique paléochrétienne atteste la permanence de l'occupation romaine jusqu'aux environs des Ve-VIe siècles.

Les orientations des sarcophages, l'uniformité des cuves et des couvercles (bâtière à pans coupés) et l'absence de mobilier en place sont autant d'éléments qui interdisent toute datation précise (VIe-Xe siècles). Toute la partie est/sud-est, la plus détruite, semble la plus ancienne (présence quasi-exclusive de sarcophages trapézoïdaux). Les sarcophages de la partie nord-ouest sont beaucoup mieux conservés et sont associés à des sépultures plus récentes.

Les coffrages anthropomorphes, tous situés au nord du site, détruisent l'alignement de pierres sèches : les tranchées d'évaluation n'ont pu mettre en évidence la transition entre les sarcophages trapézoïdaux et ces coffrages que la typologie situe entre le XIIe siècle et le XVe. Sépultures en pleine terre et cercueils (très denses au nord-ouest, avec nombreuses superpositions) sont presque tous postérieurs aux sarcophages et aux coffrages : pour ce type d'inhumation on ne peut que proposer une fourchette large de datation (XVe-XVIIIe siècles).

L'église, la nécropole mérovingienne, et le cimetière paroissial

Si les résultats chronologiques restent décevants, l'évaluation permet d'apporter quelques éclaircissements sur l'emplacement probable de l'église, sur les limites de la nécropole mérovingienne et sur celles du cimetière paroissial qui lui a succédé. Les vestiges de l'église, qui n'ont pas été repérés sur le terrain évalué, ont peu de chance de s'y trouver. Tout semble montrer (estimation du 6 frimaire an III, observations de Souloumiac et Arnaud, remploi décoratif des deux chapiteaux romans) que l'église de Saint-Saturnin se situe à peu près sous la maison de la parcelle 195 ou devant celle-ci, voire devant la maison de la parcelle 194[2].

Les limites de la nécropole mérovingienne sont claires à l'est (très vieux « Chemin Rouge ») et à l'ouest (ancien « chemin de Royan ») où les élargissements successifs de la voie ont mordu peu à peu sur le domaine des morts. La limite nord de la nécropole primitive est plus difficile à apprécier. On sait que des sarcophages ont été repérés par Souloumiac dans les parcelles 194-195. Les maisons de l'extrémité de la pointe paraissant anciennes (XVIIIe siècle), on peut supposer que la limite nord dépassait à peine la parcelle 196. La limite sud se situe entre les parcelles 191 (absence de sarcophages) et 192 (raréfaction des tombes au sud), sur une ligne qu'on pourrait tracer du nord de la tranchée 13 jusqu'aux 2/3 de la tranchée 16 (un fragment de sarcophage isolé). Dans cette hypothèse, l'ensemble mérovingien couvrirait à peu près 6000 m^{2}, chiffre très proche des deux journaux indiqués dans l'estimation du 6 frimaire.

L'évaluation donne une indication précise sur le cimetière médiéval : en dehors de deux squelettes isolés, tous les coffrages anthropomorphes ainsi que l'ensemble des sépultures en pleine terre et cercueils sont localisés au nord, avec forte concentration au nord-ouest. La limite sud du cimetière médiéval passe approximativement par une ligne qui part du nord de T2 et coupe T4 en son milieu ainsi que T6. Cette ligne semble à peu près parallèle à la limite de la

[1] Au bord de cette route, à un peu plus de trois km au sud, une sépulture gallo-romaine du IVe siècle a été découverte fortuitement en 1995. Voir « Une sépulture gallo-romaine à Vaucouleurs (Saint-Agnant) », par P. Duprat et J. Guénégan, *Roccafortis*, *Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort*, 3e série, tome III, n° 17, janvier 1996, p. 9-11.

[2] Lors de la construction de la maison Coulombel (parcelle 196), qui comporte une cave, Arnaud ne signale que la découverte d'ossements et de sarcophages.

nécropole primitive, à une cinquantaine de mètres en retrait. En ce qui concerne la limite nord, elle semble plus assurée que pour la nécropole : des ossements ont été observés sur l'ensemble 194-195-196 et en bordure de l'avenue du canal de la Bridoire.

On peut formuler l'hypothèse que l'érection d'une église est à l'origine de l'abandon d'une partie de la nécropole primitive (la zone sud-est) et du déplacement des inhumations vers le nord-ouest où l'on note une concentration et une variété de tombes : à une nécropole mérovingienne extensive a pu succéder un cimetière médiéval recentré autour de son église paroissiale dont on sait seulement qu'elle est antérieure à 1040. Ce « mouvement général de christianisation de la mort »[1], que l'on observe dès le IXe siècle, est lié au renforcement de la structure paroissiale qui se manifeste un peu partout par la consécration d'un cimetière autour de l'église : c'est apparemment le cas pour le cimetière paroissial de Saint-Saturnin.

La comparaison avec les nécropoles mérovingiennes du secteur (le Pré-de-Villeneuve à Moragne[2] et le Vieux-Châtelaillon[3]) montre de nombreux points de ressemblances. D'ores et déjà, par sa surface (au minimum 3300 m2, au maximum environ 6000 m2), la nécropole de Saint-Agnant figure parmi les plus vastes de la région. Menacé à brève échéance par une opération immobilière d'envergure, le site mérite une fouille approfondie, en particulier dans la zone nord-ouest, afin de préciser les connexions entre les sépultures et la chronologie d'ensemble. Toute cette zone offre la possibilité de mieux cerner les transitions entre la nécropole mérovingienne, le cimetière médiéval et le cimetière moderne.

Philippe Duprat

---

[1] Cécile Treffort, Du *cimiterium christianorum* au cimetière paroissial : évolution des espaces funéraires du VIe au Xe siècle, *Archéologie du cimetière chrétien, op. cit.*

[2] Paul David : Le cimetière mérovingien de Pré-de-Villeneuve, commune de Moragne, Charente- Maritime, *Roccafortis, Bulletinde la Société de Géographie de Rochefort*, 2e série, tome III, n° 10, p. 313-321.

[3] Jean Flouret, Le cimetière du Vieux-Châtelaillon, bilan de la fouille de sauvetage, *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, II, p. 63-77.

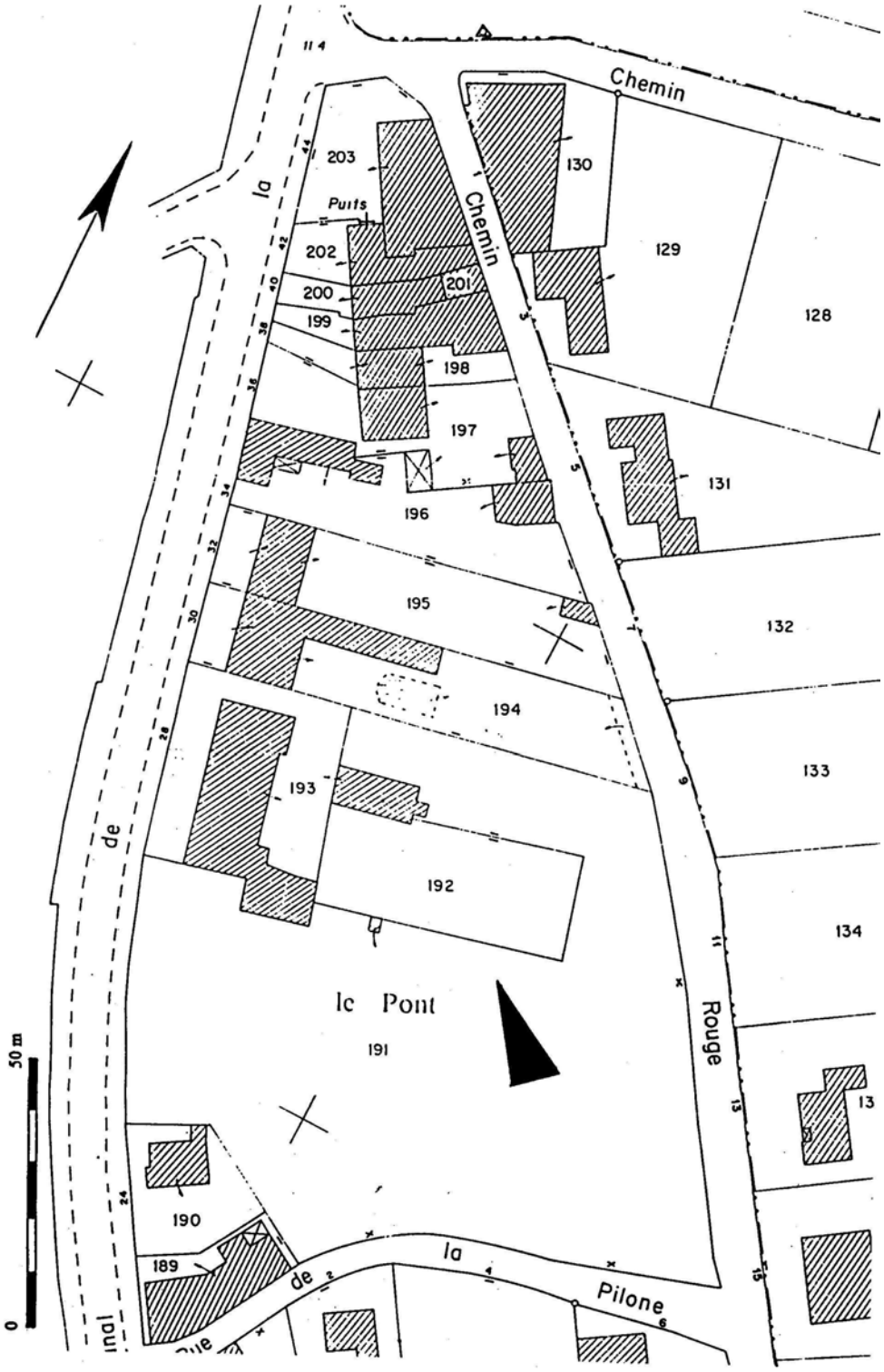

Fig. 1 : Extrait cadastral : Saint-Agnant, Section AE, 1 / 1000

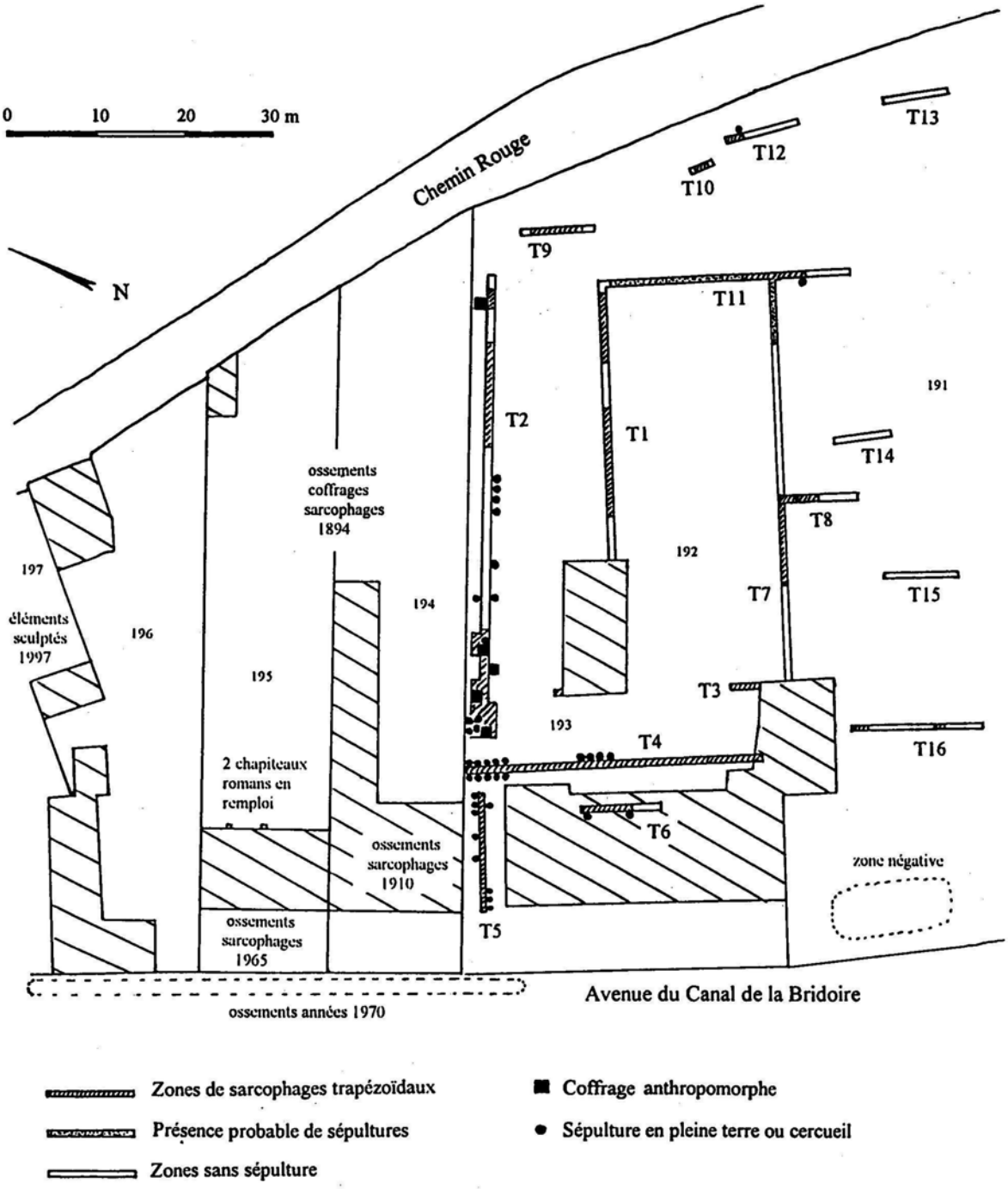

Fig. 2 : Saint-Agnant, Le Pont - Tranchées dévaluation
Plan de situation

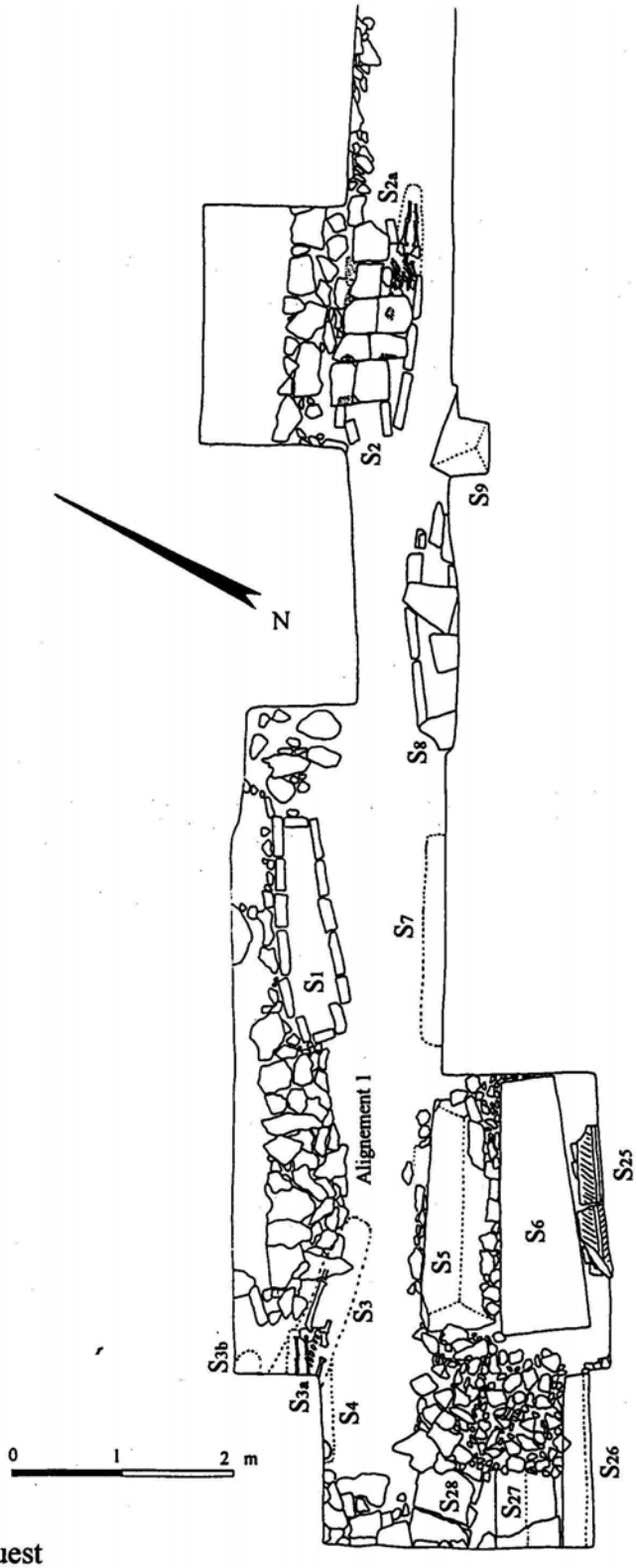

Fig. 3 : Tranchée 2, zone ouest

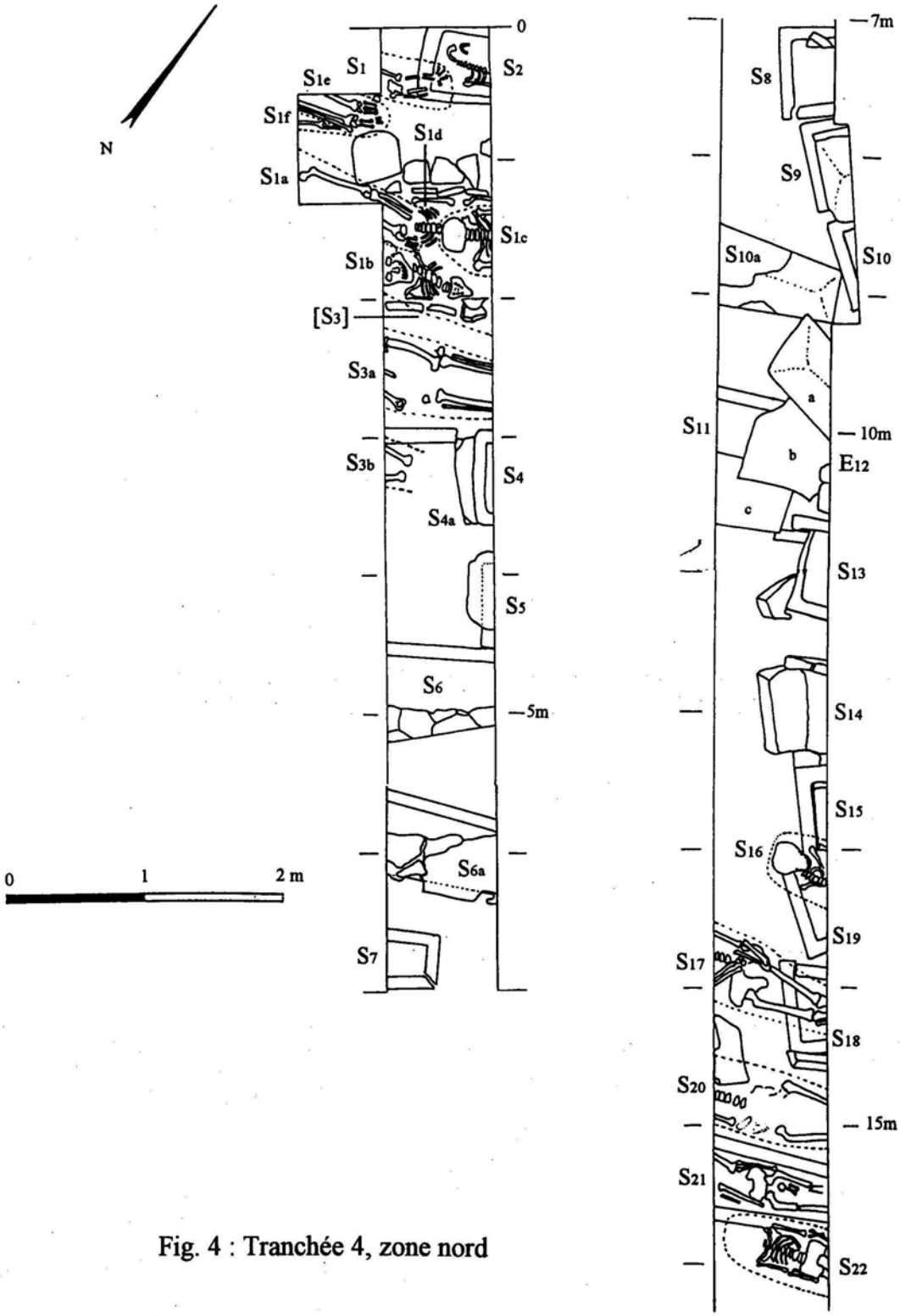

Fig. 4 : Tranchée 4, zone nord

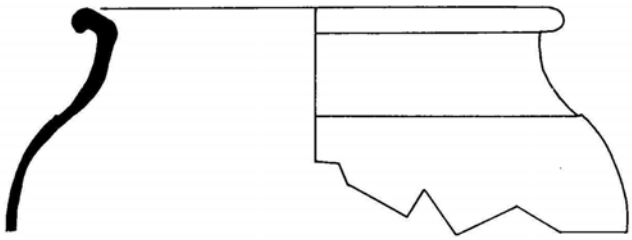

7

Fig. 5

0 3cm

1 2 3 4 5 6

0 3cm

Legs Pernot

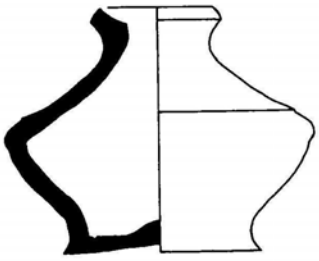

1

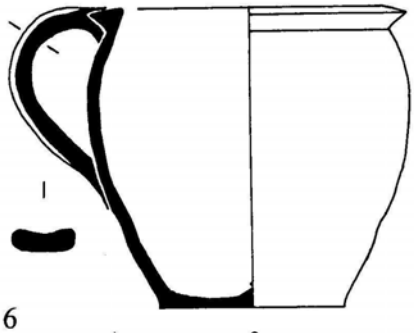

2

Fig. 6

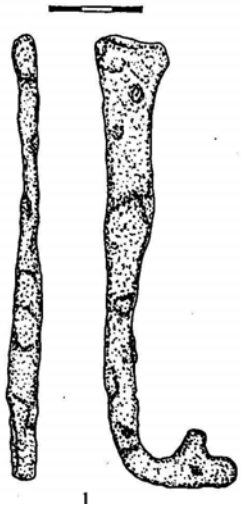

1

0 3cm

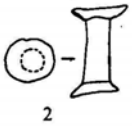

2

Fig. 7

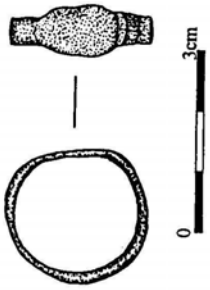

3cm

0

3

(Legs Pernot)

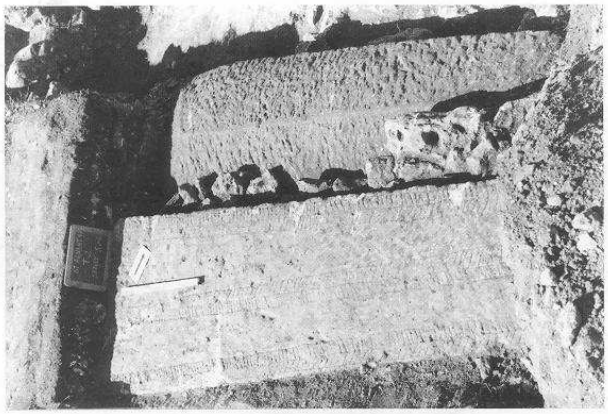

Fig. 8 : T2 S6 -S5

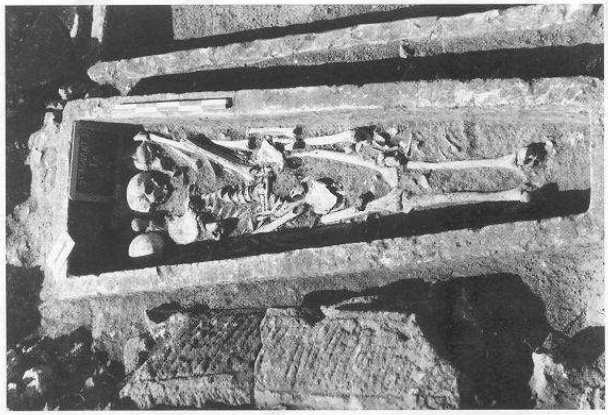

Fig. 9 : T2 S25 - S6

Fig. 10 : T2 S26 - S27 - S28

Fig. 11 : T2 S7, fosse-ossuaire

Fig. 12 : T2 S1

Fig. 13 : T2 S1

Fig. 14 : T4, vue générale sud-nord

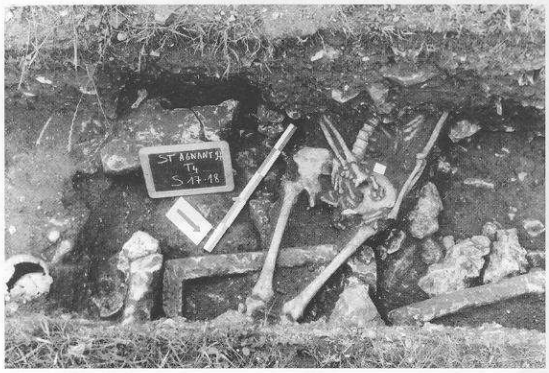

Fig. 15 : T4, S17-18

Fig. 16 : T4, ensemble S1a - S1b - S1c - S1d

Fig. 17 et 18 : Deux chapiteaux en remploi

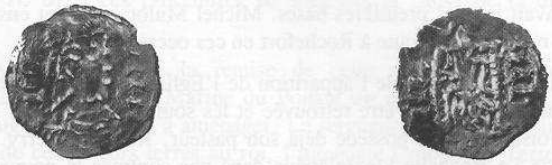

Fig. 19 : Billion mérovingien, droit et revers (T2 S6). Cliché J.-J. Morisson

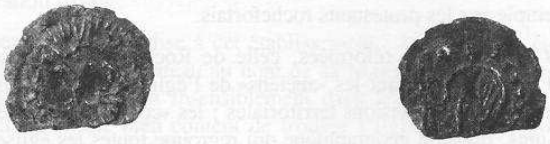

Fig. 20 : Monnaie non identifiée, droit et revers (Alignement 1). Cliché J.-J. Morisson

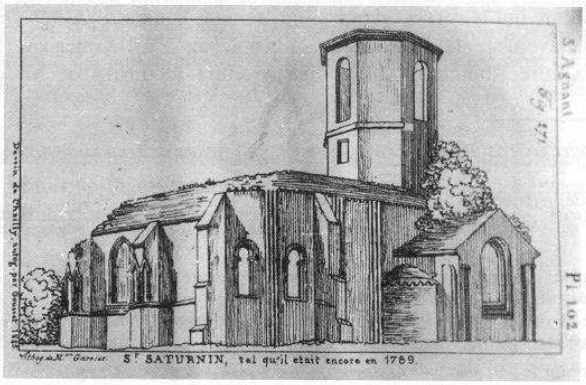

Fig. 21 : Dessin de l'église de Saint-Saturnin par Chailly, 1845

LA NÉCROPOLE MÉROVINGIENNE ET LA VOIE GALLO-ROMAINE

DU PONT À SAINT-AGNANT

Découvert en 1997, le site du Pont avait fait alors l'objet d'une évaluation globale[1]. Avant la construction de maisons individuelles, une nouvelle évaluation s'est déroulée sur la partie nord-est du site, d'octobre 1999 à décembre 2000[2].

Le site du Pont est une nécropole mérovingienne à laquelle a succédé un cimetière médiéval autour de l'église paroissiale Saint-Saturnin aujourd'hui détruite et à peu près localisée dans une parcelle voisine. Le cimetière (ainsi que l'église, en ruines) a été abandonné au milieu du XVIIIe siècle. Vendu comme bien national, le site a été arasé et transformé en terrain agricole à la fin du XVIIIe siècle. Lors de l'intervention de 1997, 16 tranchées d'évaluation (fig. 1) ont permis de révéler l'existence de 141 sépultures, dont 93 sarcophages trapézoïdaux, 5 coffrages anthropomorphes, 41 sépultures en pleine terre et cercueils, 2 fosses-ossuaires. On notait alors une présence gallo-romaine diffuse, mais les successions chronologiques restaient très imprécises jusqu'à l'abandon du cimetière au milieu du XVIIIe siècle. Il en allait de même pour les limites exactes du site.

La zone évaluée a été appelée zone A, répartie en 6 secteurs (A1-A2-A3-A4-A5-A6), chaque sépulture portant la mention AS, suivie d'un numéro (de 1 à 91), afin de marquer la différence avec les sépultures mises au jour lors de l'évaluation de 1997 (fig. 1-2). Les structures spécifiques portent un numéro d'unité (de U1 à U5). La surface totale de la zone évaluée représente 800 m^2.

D'après l'évaluation de 1997, les sépultures de cette zone étaient extrêmement dégradées, ce qu'a confirmé la présente intervention. On remarque que les secteurs A2, A3 et A4 en grande partie sont vides de sépultures. Au contraire, la partie nord-est des secteurs A1 et A4 se révèle beaucoup plus riche de tombes que ne l'avaient laissé entrevoir les tranchées de sondage de 1997. 90 sépultures[3] ont été repérées, toutes sur un seul niveau[4]. Sur les 90 sépultures, 26 n'ont pas été fouillées à cause de leur état de dégradation ou de leur situation en limite de zone. On compte 75 sarcophages trapézoïdaux, un coffrage et 14 sépultures en pleine terre. Les unités U1 et U2 correspondent aux tranchées 11 et 7 réalisées en 1997[5]. Les unités U3-U4-U5

---

[1] Voir P. Duprat, « La nécropole mérovingienne et le cimetière médiéval du Pont à Saint-Agnant (Charente-Maritime) », *Roccafortis*, Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort, 3e série, tome III, n° 22, p. 287-303.

[2] Évaluations n°s 99/162, 99/162bis, 00/17, 00/172. L'équipe de fouille était constituée de P. Bardeau, M. Billard, P. Deludin, B. Gauvrit, X. Hénaff, B. Hippert, G. Krebs, M. Lavergne, S. Margat, E. Martin, D. Nouaillant. Plusieurs autres membres d'Archéaunis ont aussi participé occasionnellement à la fouille. Les plans d'ensemble ont été réalisés par J.-F. Mariotti, topographe du SRA. Laurent Geoffroy, le fils du propriétaire, a mis à notre disposition sa pelleteuse et ses compétences de conducteur d'engin pour réaliser un décapage de l'ensemble de la zone concernée.

[3] La référence AS 34 a été annulée, car il ne s'agissait pas d'une sépulture.

[4] Une seule superposition, concernant deux sépultures en pleine terre (AS 90-AS 91).

[5] Dans la tranchée 11, 6 sépultures avaient été mises en évidence.

correspondent à un niveau empierré homogène qui a été défini comme une voie antique (cf. *infra*).

Les sarcophages trapézoïdaux : situation, orientation, structure

Devant l'état de dégradation de la plupart des tombes, on a privilégié la fouille extensive (plan d'ensemble), tout en procédant à la fouille des sépultures dont l'état de conservation le méritait.[1] Les 75 sarcophages trapézoïdaux mis en évidence se concentrent dans le secteur A1, la partie du secteur A4 qui lui est attenante, et une large portion du secteur A5. Ils sont nettement plus rares en A6, presque totalement absents dans le reste du secteur A4. On distingue clairement sur le plan les alignements ou rangées plus ou moins parallèles, selon un axe nord-sud (fig. 2-4). On ne note aucune superposition de sarcophages. Certains fonds affleurent juste sous la couche arable ; pour d'autres cuves, la terre a été creusée sur 20 à 40 cm de profondeur.

L'ensemble ayant été arasé et bouleversé à la fin du XVIIIe siècle, les niveaux de circulation n'ont pas pu être mis en évidence, sauf pour les unités U3-U4-U5, où le niveau empierré a été préservée. Les sarcophages y sont posés à même l'empierrement, ou à demi enterrés (cf. *infra*).

Tous les sarcophages sont orientés NO-SE (tête à l'ouest) : on ne note que de très légères variantes à ce schéma. Ils sont très majoritairement taillés dans un calcaire gris bleuté assez tendre (60 sépultures), dont on ignore la provenance. La teinte bleutée est nettement accentuée par temps humide. Le calcaire blanc est utilisé pour 15 tombes[2]. Pour les sarcophages dont les cotes ont pu être relevées, la plupart des cuves ont les dimensions habituelles[3] (longueur : de 194 à 225 cm ; hauteur intérieure : 28 à 30 cm, épaisseur des parois 6 à 9 cm). Il subsiste un seul couvercle, en bâtière à pans coupés, brisé en deux parties sur la cuve écrasée (fig. 5). La surface est zébrée de stries perpendiculaires au grand axe.

Les sarcophages trapézoïdaux : remplissage

L'état de dégradation des tombes rend problématique toute généralisation sur les remplissages. Tous les squelettes reposent en décubitus dorsal. Sur 15 squelettes observables de ce point de vue, 5 ont les bras croisés sur le ventre ou le pubis, 10 ont les bras étendus le long du corps.

On note, dans les cuves à peu près préservées, des réoccupations fréquentes. On trouve dans 18 sarcophages, de façon assurée, un squelette en place, accompagné de divers types de réductions : réductions latérales, entassements d'ossements à l'extrémité inférieure (parfois les deux localisations à la fois), réductions inorganisées autour du squelette et en surface. Des observations similaires avaient été faites lors de l'intervention de 1997. Dans certains cas, le corps du dernier occupant est

---

[1] On compte 28 cuves très dégradées ou bouleversées, et 21 sarcophages qui se réduisent à de simples fonds.

[2] Lors de la précédente évaluation, les proportions étaient différentes : sur 93 sarcophages, 47 étaient taillés dans le calcaire blanc, et 42 seulement dans le même calcaire gris bleuté. Le secteur de Saint-Agnant est rempli d'anciennes carrières désaffectées. Il est fort probable que les calcaires utilisés pour les sarcophages proviennent de quelques unes d'entre elles.

[3] Aucun sarcophage d'enfant n'a été mis en évidence.

complètement compressé par l'abondance des ossements antérieurs (par exemple, AS 29 : fig. 6).

La présente intervention a permis des observations nouvelles sur les réoccupations des cuves. Dans certains sarcophages, les successions ont été très rapides : les corps ont subi une réduction alors qu'ils n'étaient pas totalement décomposés. Les éléments réduits sont encore en connexion anatomique et concernent les membres inférieurs. Le phénomène a été constaté dans trois cas[1]. Dans le premier (AS 28), les jambes de l'occupant antérieur sont placées de part et d'autre du dernier occupant (tibia-péroné / os du pied). Dans le deuxième (AS 29), les jambes de l'occupant antérieur sont rangées sur les côtés, en position anatomique inversée (tibia-péroné / fémur). Dans le troisième (AS 30), le dernier occupant est en partie déposé sur les restes de l'occupant antérieur dont les jambes sont encore en position anatomique (fémurs / tibias-péronés / pieds : fig. 7). Certains sarcophages, remplis d'ossements mélangés, ont servi d'ossuaires (AS 16-38-48). La sépulture AS 48 contenait au moins six crânes.

Le mobilier que l'on peut associer aux sarcophages est toujours en position secondaire (recueilli en nettoyage de surface ou dans une couche bouleversée) : céramique du Haut Moyen Âge, anneaux, bague à chaton décoré, boucles de ceinture ou de baudrier, éléments de décor de ceinture. Ce mobilier ne suffit pas à préciser les datations très larges proposées en 1997 pour les sarcophages (VIe – Xe siècle).

Le coffrage AS 39

Un petit coffrage, situé dans le secteur A1, est calé entre les sépultures AS 28 et AS 33, il est recouvert d'une petite dalle plate, grossièrement équarrie, à peu près quadrangulaire. Elle recouvrait les ossements, après réduction, d'un corps sans mobilier. Le crâne était placé au-dessous, recouvert de tous les autres ossements soigneusement disposés (fig. 8).

Les sépultures en pleine terre

La zone A n'a livré que peu de sépultures en pleine terre (14). Exceptée AS 44[2], en secteur A1, toutes les sépultures se situent dans les secteurs A5 et A6, plus exactement dans l'empierrement (U3 et U4), qui a pu piéger les structures en creux. Deux d'entre elles, extrêmement dégradées, sont situées en bordure nord de l'empierrement (U4 : AS 84-87), dans une zone limoneuse peu lisible, correspondant peut-être à l'ancien fossé. Dans les autres secteurs, l'arasement systématique des sarcophages a peut-être détruit toutes les sépultures en pleine terre, sans parler des cercueils. Aucun cercueil n'a été repéré : toutes les sépultures présentent ici les signes d'inhumation en milieu compact. Les corps ont été enfouis, voire tassés dans des fosses souvent exiguës, très ajustées (fig. 9). Comme les sarcophages, les sépultures en pleine terre sont grossièrement orientées NO-SE.

---

[1] AS 28-29-30 : situées dans la partie Est du secteur A1, ces sépultures sont nettement séparées les unes des autres.

[2] Cette sépulture correspond à T11 S1, dont la partie inférieure avait été détruite par la tranchée d'évaluation. Il s'agit d'un adulte de sexe féminin (échancrure iliaque : renseignement Dr Dubreuil).

Aucune analyse anthropologique spécialisée n'ayant pu être réalisée, les observations resteront sommaires. On compte 7 sépultures assez conservées pour distinguer 5 adultes et 2 enfants. On a pu observer la position des bras dans 8 sépultures : 3 ont les bras croisés sur la poitrine, 2 ont les bras croisés sur le ventre et le pubis, 3 ont les bras le long du corps.

Des 14 sépultures en pleine terre, une seule est en liaison avec des sarcophages : la sépulture AS 76, ménagée entre deux sarcophages (AS 67-66), leur est donc postérieure. Dans le reste du site, l'évaluation de 1997 avait conclu à une postériorité des sépultures en pleine terre, qui recouvraient ou détruisaient les sarcophages. Deux sépultures en pleine terre se superposent légèrement (AS 89-90) : la sépulture AS 90 est postérieure à la sépulture AS 89 qu'elle détruit partiellement.

Contrairement aux observations de 1997, aucune des sépultures observées n'a livré d'épingles de linceul (les quelques spécimens recueillis sur l'ensemble du site sont erratiques). Le seul mobilier recueilli en place est une clé de fer trouvée au niveau de la main droite, dans une sépulture d'enfant. La clé (pl. 2, n°9), qui a glissé sur le côté droit de la colonne vertébrale, reposait entre les petits os des mains et sous l'extrémité du radius et du cubitus. L'enfant, les mains jointes sur le ventre, tenait une clé à laquelle on peut attribuer un sens symbolique dans l'imaginaire populaire (clé de Saint-Pierre, clé du Paradis…). Peut-être la typologie de la clé pourra-t-elle donner un élément de datation. Dans l'immédiat, ces sépultures ne sont pas datables. Pour la zone sud-ouest, très différente (riche en sépultures de pleine terre et en cercueils), l'évaluation de 1997 avait conclu à une datation moderne large (XVe – XVIIIe siècle).

Les unités U3-U4-U5 : une voie antique

Un niveau régulier de dalles et de pierres aplanies ou usées a été reconnu sur trois tronçons, dans trois secteurs de la zone A : A5 (U3), A6 (U4), A1 (U5). Relativement bien conservé, à une trentaine de centimètres de la surface, ce niveau empierré, plan et large (de 5 à 7,50 m, selon l'état de conservation), a toutes les caractéristiques d'une voie (fig. 1-2-3).

Orientée NO-SE (ou SE-NO), dans le sens des sépultures, elle a été mise en évidence sur une longueur totale de 29 m. Depuis l'Est, elle part de la limite de propriété au niveau de l'entrée actuelle de la parcelle[1] (donnant sur le Chemin Rouge). Elle s'écarte peu à peu de l'axe du Chemin Rouge pour s'orienter plus nettement à l'Ouest. A partir de l'extrémité ouest de U5, elle se poursuit sur environ 20 m jusqu'en limite de propriété.

Sa largeur exacte est difficile à déterminer (environ 7,50 m), compte tenu de l'état de dégradation de la bordure nord (fig. 3). Cette bordure nord est caractérisée, notamment en U4, par une nette dépression, peut-être la marque de l'ancien fossé. Le creusement de sépultures multiples dans cette terre très meuble[2] a provoqué la quasi-disparition de l'empierrement et a contribué au bouleversement des niveaux

[1] On n'en retrouve aucune trace dans le secteur A4 qu'elle devrait partiellement couper si elle suivait une trajectoire rectiligne.

[2] Souvent inondée durant l'automne et l'hiver 2000, cette zone nord du secteur A6 recèle vraisemblablement d'autres sépultures en pleine terre, plus profondément enfouies.

(fig. 10). En U3, les niveaux perturbés ne concernent que la zone nord-est, vraisemblablement pour les mêmes raisons. Quant à la bordure sud, qui n'est marquée par aucun alignement spécifique, elle est toutefois perceptible en U3 (malgré les creusements des sépultures) et sur une partie de U4, où l'empierrement repose directement sur la banche calcaire et suit l'orientation de la sépulture AS 78[1] (fig. 10) : le long de cette bordure, aucun fossé n'a pu être mis en évidence, à cause des nombreux affleurements de banche calcaire (U5-U4-U3). En coupe (U4), l'empierrement offre une surface légèrement convexe, avec un pendage latéral plus affirmé vers le nord.

On peut y discerner trois niveaux, nettement visibles en U3 (fig. 3 et 11). Le niveau supérieur (niveau 1) est constitué de dalles et pierres calcaires irrégulières assez plates ou arrondies (d'une épaisseur d'environ 0,10 m). Ces pierres arrondies sont par endroits liées par du calcaire pilé blanchâtre (U3 : fig. 11). Les niveaux inférieurs n'ont été mis en évidence qu'en U3. Il s'agit d'abord du niveau 2, séparé du niveau 1 par une couche limoneuse rouge-brun, plus ou moins épaisse (jusqu'à 0, 20 m) : ce niveau 2 est constitué d'un lit de grosses pierres calcaires dont il subsiste des traces au centre d'U3, et qui repose sur un niveau de graviers (niveau 3), nettement visible dans la partie Est d'U3 (fig. 11). En U5, la banche calcaire affleure et sert, par endroits, de niveau de circulation. Cette zone a été perturbée : le niveau 1 initial a été fortement dégradé et la limite exacte de la voie n'est pas clairement perceptible.

L'usage de la voie en tant qu'axe de circulation cesse avec l'implantation de sépultures : on compte, sur les trois tronçons de la voie, 22 sépultures (10 sarcophages et 12 sépultures en pleine terre). Les sarcophages sont posés sur la voie ou partiellement enfoncés dans le niveau 1. Les sépultures en pleine terre sont installées à faible profondeur dans la voie (de 20 à 40 cm). L'implantation de sarcophages trapézoïdaux montre que la voie a très tôt cessé de fonctionner à cet endroit, et qu'elle existait avant le VIe siècle. Ses réfections successives (U3 : niveaux 1 et 2) attestent aussi son antiquité. Par ailleurs, le mobilier gallo-romain, erratique sur l'ensemble du site, est ici en liaison avec l'empierrement. On a recueilli en U5, brisés sur le niveau 1, les fragments d'une cruche en céramique commune rose, et ceux d'une amphore, qui viennent compléter les tessons trouvés plus à l'ouest en 1997, dans une zone alors mal définie, dont on sait maintenant qu'elle correspondait à la voie.

L'envahissement de la voie par les sépultures n'est explicable que par une extension de la nécropole vers le nord, la voie s'étant déplacée pour se fixer sur l'actuel Chemin Rouge. Les portions d'empierrements mises au jour confirment ici l'existence d'une voie antique secondaire, jusque là présumée, reliant Saintes à l'île Madame, en passant par Pont-l'Abbé, Champagne et Saint-Agnant. Sa largeur (environ 7,50 m) et le soin relatif de sa surface en font une voie importante. Elle desservait de nombreux sites gallo-romains parmi lesquels les sites majeurs que sont, dans sa portion ultime, Le Châtelet (Saint-Agnant), Le Renfermis (Soubise) et Les Chapelles (Port-des-Barques). Elle franchissait, à une centaine de mètres à l'ouest,

[1] Il faut corriger une légère erreur d'orientation de la sépulture AS 78 sur les plans généraux (fig. 1-2) : l'orientation correcte est celle donnée dans le schéma de la figure 3. Signalons aussi une inversion de numéros concernant les sépultures AS 73 et 74 sur les 2 plans d'ensemble : là encore, se référer à la figure 3.

l'ancien « isthme de Saint-Agnant », seul point de passage, dans l'antiquité, pour accéder à l'ancienne presqu'île délimitée par Échillais et Port-des-Barques[1].

Le mobilier

Dans la zone fouillée, plus nettement encore que lors de l'intervention de 1997, la stratigraphie est, comme on l'a vu, généralement bouleversée, à l'exception du secteur de l'empierrement. Seules certaines sépultures et la voie ont échappé à la destruction, si bien qu'hormis une amphore, une cruche et une clé, tout le mobilier recueilli est en position secondaire.

La quantité recueillie de céramique est faible (117 tessons, en majorité du Haut Moyen Âge et gallo-romains) pour la surface fouillée : elle s'explique en partie par les bouleversements subis par le site. Exceptés quelques tessons erratiques on note deux éléments gallo-romains liés à la voie (U5). D'abord une amphore vinaire à anses droites, proche du type Dressel 2-4 (pl. 1, n° 1). Les tessons recueillis en 1997 plus à l'ouest, dans le secteur de la voie (alors non reconnue), proviennent du même récipient. Deux autres fragments appartiennent peut-être à un autre individu. Le deuxième élément est la partie supérieure d'une cruche de céramique commune rose se rattachant aux formes Santrot 394-397 (pl. 1, n° 2).

Le Haut Moyen Age est représenté par 54 tessons d'une pâte caractéristique (granuleuse à gros grains siliceux, lissée à l'eau, de couleur blanche, rosée ou grise). Le façonnage est médiocre (stries intérieures nettes, cassures feuilletées). La seule forme archéologiquement complète est une petite assiette à lèvre verticale et bord carré (pl. 1, n° 3). Aucun décor dans tout ce lot, sinon quelques traces de cannelures sur panse. La céramique médiévale, absente lors de l'évaluation de 1997, fait ici son apparition, mais reste peu représentée. Il s'agit de 19 tessons de céramique non glaçurée (pâtes blanches et rose à dégraissant moyen et fin).

En-dehors de quelques épingles de linceul erratiques (tête sphérique, 2,5 à 5 cm), le site a livré deux anneaux (pl. 2, n°s 2-3), dont l'un est façonné avec une lamelle de tôle de bronze (n° 3). S'y ajoute une bague dont l'anneau est partiellement détruit : un large chaton ovale représente peut-être deux personnages gravés, très stylisés, séparés par un trait vertical (pl. 2, n° 4). La sépulture AS 64, bien que complètement bouleversée (réduite à un fond de cuve), a livré deux boucles de ceinture ou de baudrier en bronze ou alliage de bronze (pl. 2, n°s 5 et 7). On peut leur associer trois éléments décoratifs du même métal (pl. 2, n° 8). On relève enfin, dans les vestiges de la même tombe, deux éléments décoratifs en forme de bouton strié (pl. 2, n° 6). Deux monnaies recueillies lors du nettoyage de surface, extrêmement usées et presque illisibles, sont vraisemblablement modernes (XVIIe – XVIIIe siècle).

Sur l'ensemble de la zone fouillée, on ne relève que quelques gros clous sans lien direct avec d'éventuels cercueils. L'élément métallique le plus notable est la petite clé trouvée dans la sépulture en pleine terre AS 86, à la jonction des mains croisées sur le ventre (pl. 9, n° 9). La verrerie n'est représentée que par une perle en pâte de

[1] Michel Favre en a reconstitué le tracé hypothétique depuis Saint-Agnant jusqu'à l'île Madame : « Vieux chemins et implantation gallo-romaine en Saintonge maritime », *Roccafortis, Bulletin de la Société de Géographie de Rochefort*, 3e série, tome II, n° 12, p. 136-141.

verre vert bouteille, à trou central carré, de tradition gallo-romaine, trouvée dans le sarcophage AS 33 (pl. 2, n° 1).

Conclusion

En ajoutant les 90 sépultures mises en évidence lors de cette campagne, aux 141 tombes repérées en 1997, on obtient un total de 225[1] sépultures se répartissant ainsi : 163 sarcophages trapézoïdaux, 6 coffrages, 48 sépultures en pleine terre, 6 cercueils assurés, 2 fosses-ossuaires. Les blocs chronologiques, larges et mal reliés, définis en 1997, sont légèrement précisés par la présente intervention pour les périodes les plus anciennes. L'existence d'une voie gallo-romaine au nord justifie la présence de mobilier antique erratique sur l'ensemble du site. Desservant des sites qui existent dès le premier siècle (Le Châtelet, Les Chapelles), la voie a probablement une antiquité plus grande encore. Cette voie a fonctionné avec son ancien tracé au moins jusqu'au VIe siècle : nous ne savons pas quand se sont implantés les premiers sarcophages. Notons que tous les sarcophages installés sur la voie sont en calcaire gris bleuté (sauf AS 67), comme presque tous ceux de la zone A (60 sur 75). Les sépultures en pleine terre n'apportent pas de réponses plus précises de ce point de vue ; dans tout le reste du site, elles étaient postérieures aux sarcophages : dans la zone A, elles sont beaucoup plus rares et plus disséminées. Une seule est manifestement postérieure aux sarcophages (AS 76). L'absence totale de cercueils – toujours observés en couche supérieure lors de la précédente intervention – est un indice significatif pour une datation basse de ces derniers (XVIIIe siècle), les couches supérieures ayant été bouleversées. L'absence de coffrages anthropomorphes pourrait aussi s'expliquer par les destructions. Toutefois, on peut aussi penser que la zone A, couverte de sarcophages, est la zone la plus ancienne du cimetière, la plus éloignée de l'église paroissiale, vraisemblablement située plus au sud-ouest, dans la parcelle contiguë 194[2].

En ce qui concerne l'extension du site, les limites de l'espace funéraire se précisent davantage au nord et à l'est. La limite nord est indiquée par la voie : même envahie de tombes, celle-ci ne fait que se déplacer plus au nord. Le secteur le plus à l'est (A4) se révèle presque totalement dépourvu de tombes, sauf la partie qui prolonge A1, marquant ainsi la limite orientale des sarcophages[3]. Pour la superficie totale, on peut s'en tenir à l'évaluation de 1997 (environ 6000 m^2).

Les conclusions générales de 1997 restent donc globalement pertinentes : à une nécropole mérovingienne extensive a pu succéder un cimetière médiéval recentré autour de son église paroissiale. L'élément nouveau est l'existence d'une voie antique en bordure de nécropole, mise en évidence sur une trentaine de mètres.

Philippe Duprat

---

[1] Il faut, bien sûr, retrancher les 6 sépultures repérées en 1997, et reprises en 1999-2000.

[2] A peu près à l'emplacement de la piscine, dont la propriétaire nous avait signalé qu'elle avait été difficile à creuser à cause de la présence de nombreuses pierres : s'agissait-il de la continuation de la voie, ou bien des bases de l'ancienne église Saint-Saturnin (détruite en même temps que le cimetière à la fin du XVIIIe siècle) ? En tout cas, cette église ne peut que se situer au sud de la voie.

[3] A l'ouest, nous savons depuis 1997 que la nécropole et le cimetière se prolongent dans les parcelles voisines. Quant à la limite sud, elle n'est pas concernée par la présente intervention.

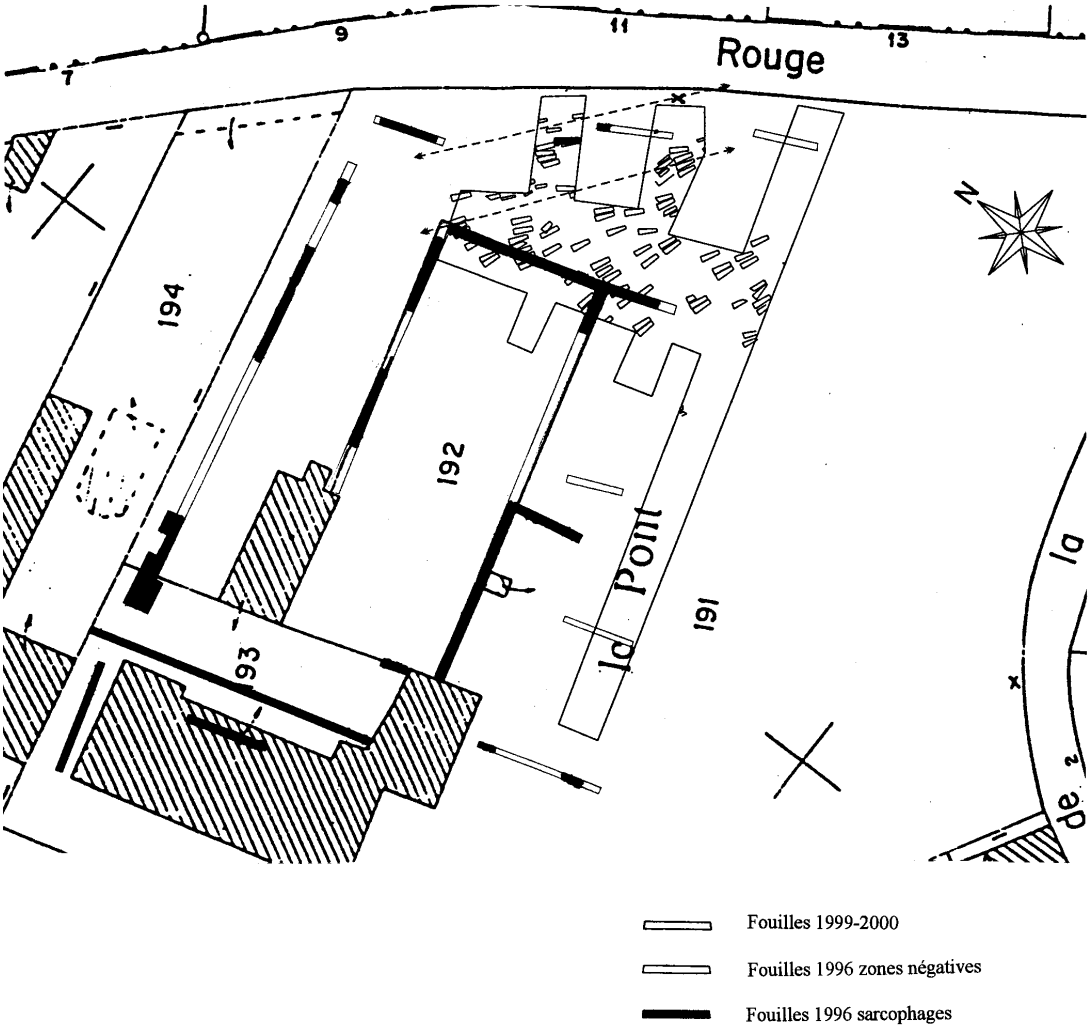

Fig. 1 : Saint-Agnant, Le Pont. Situation cadastrale
(d'après J.-F. Mariotti, SRA Poitou-Charentes)

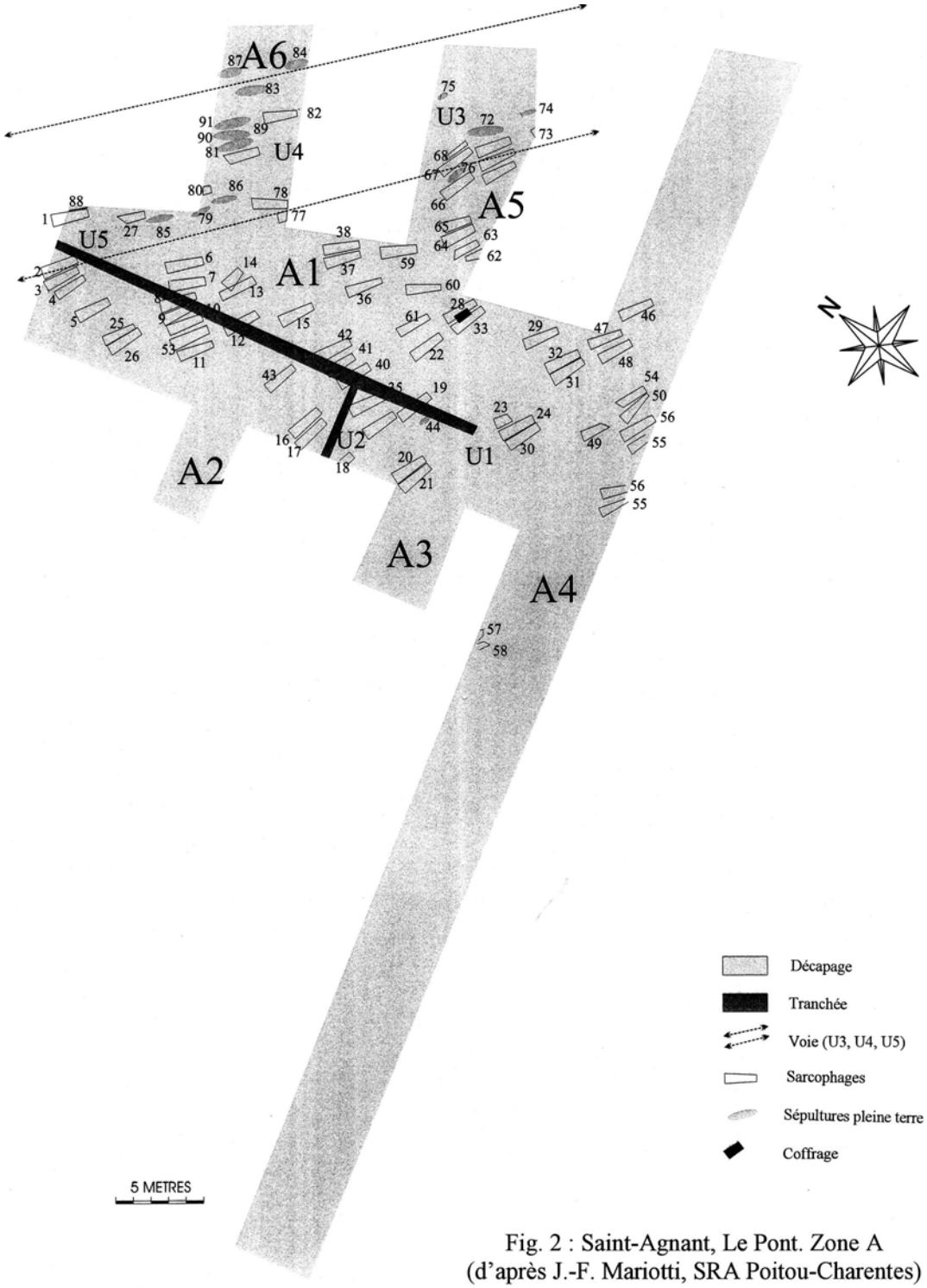

Fig. 2 : Saint-Agnant, Le Pont. Zone A
(d'après J.-F. Mariotti, SRA Poitou-Charentes)

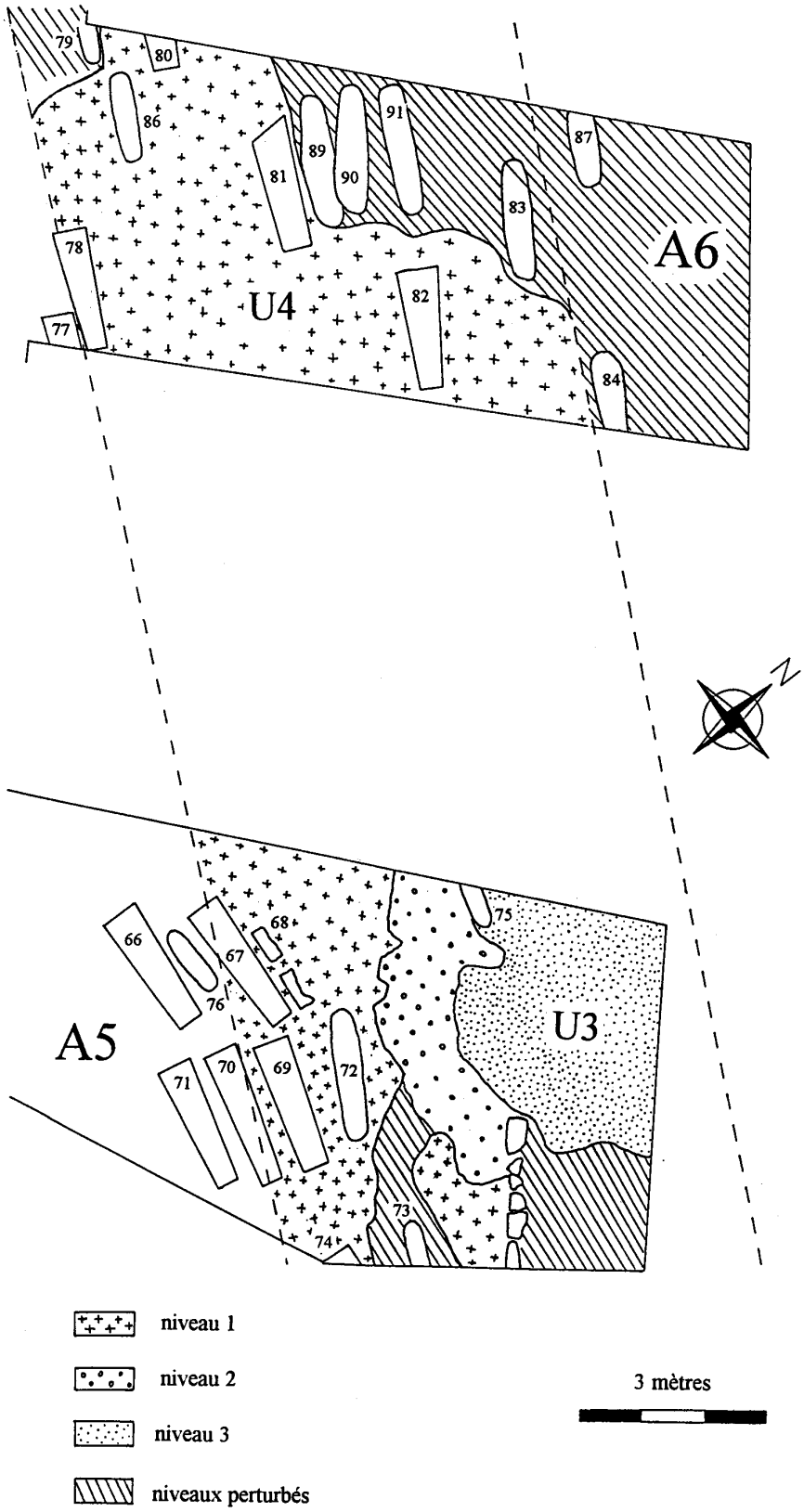

Fig. 3 : Plan de l'empierrement (U3 – U4)

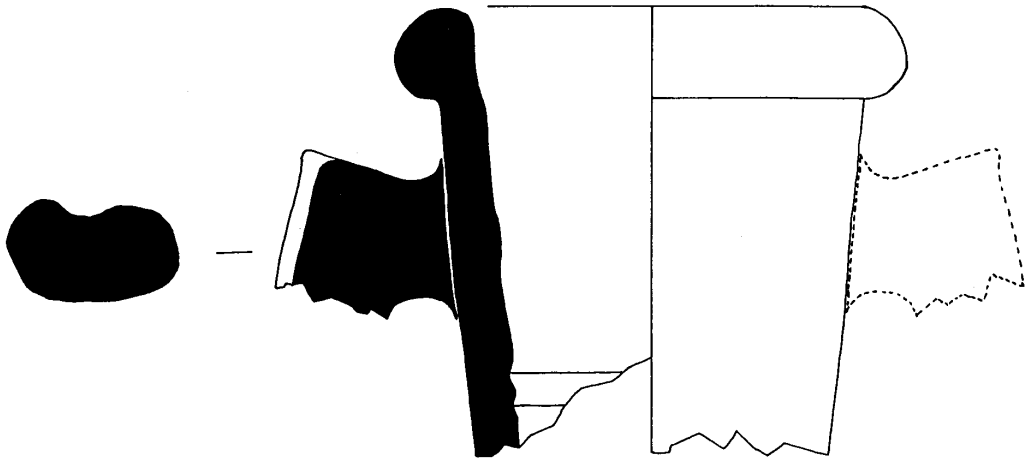

1

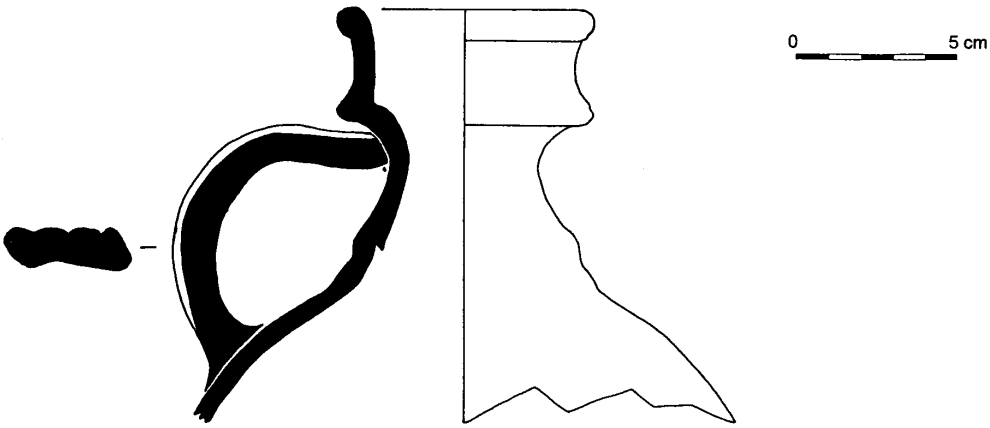

2

(Dessin : C. Landraud)

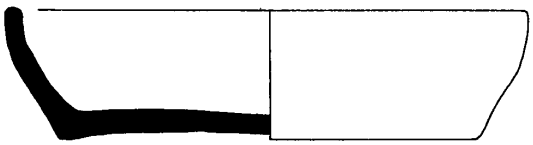

3

Planche 1

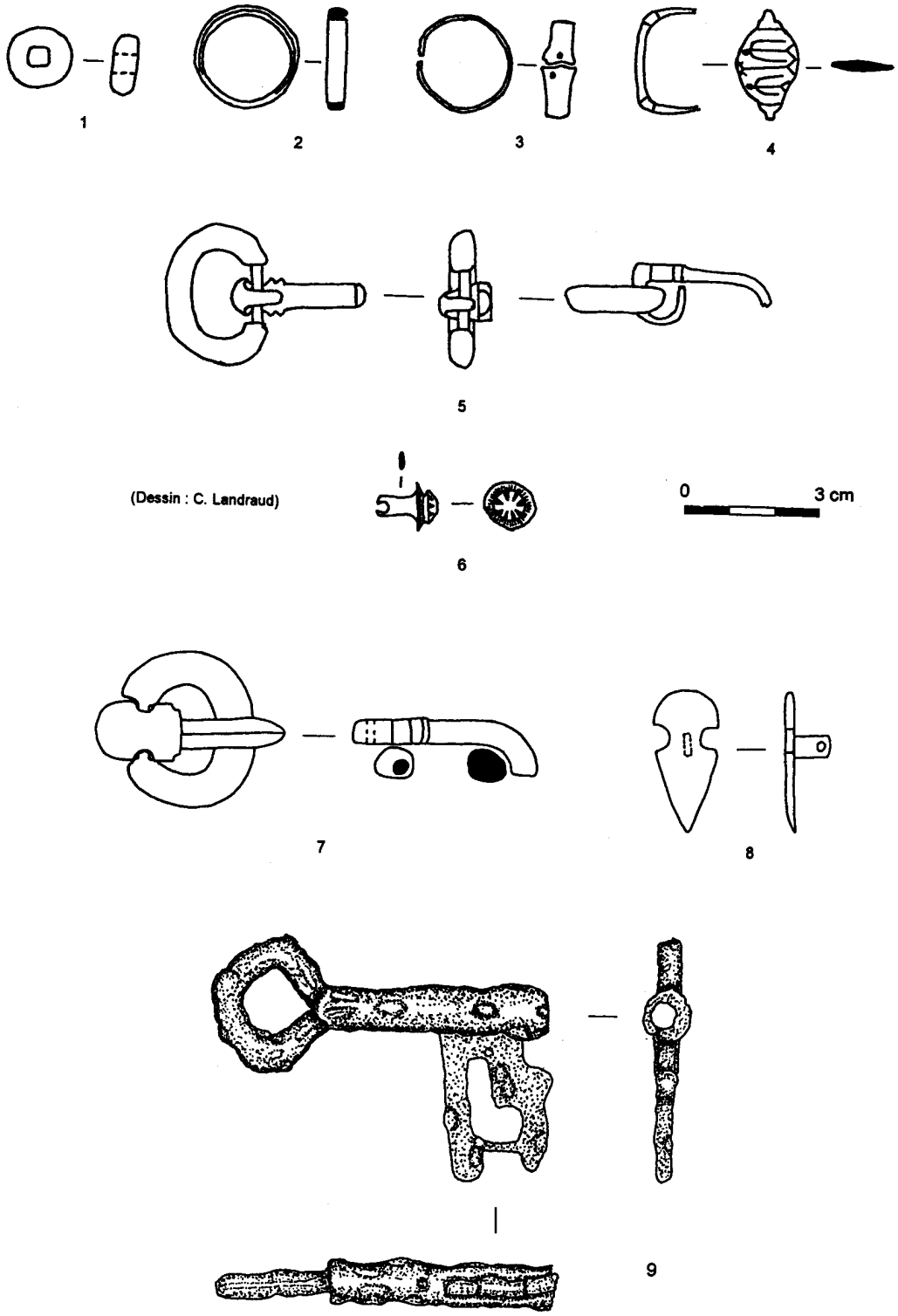

Planche 2

Fig. 4 : alignement AS 45-35-40-41-42

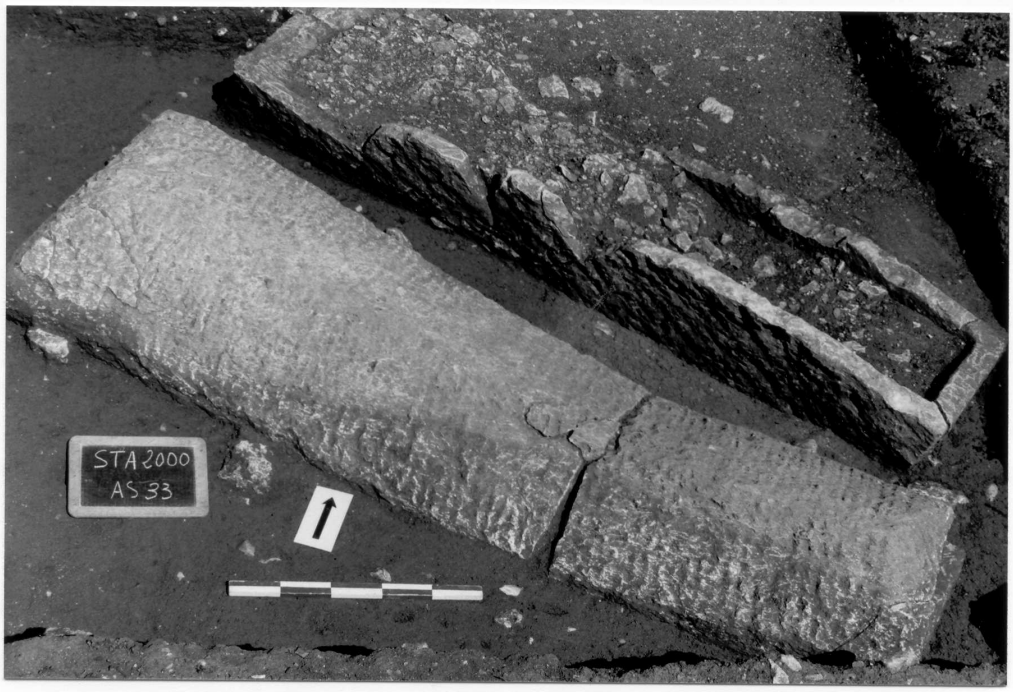

Fig. 5 : AS 33

Fig. 6 : AS 29

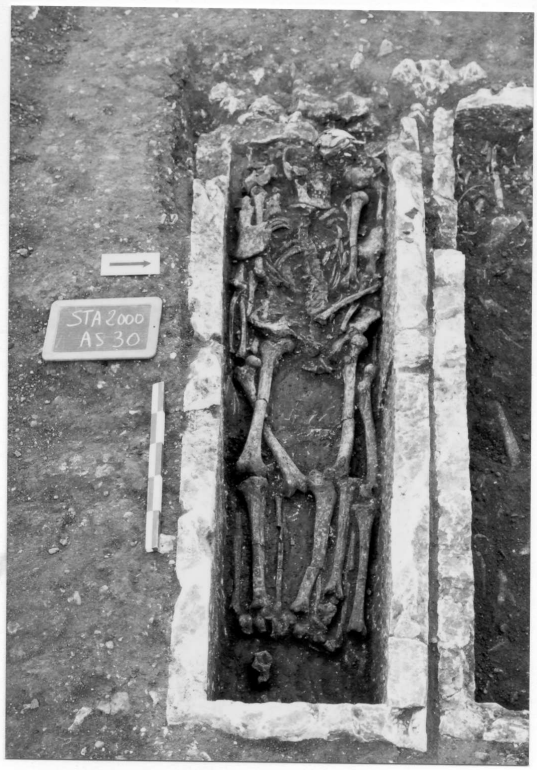

Fig. 7 : AS 30

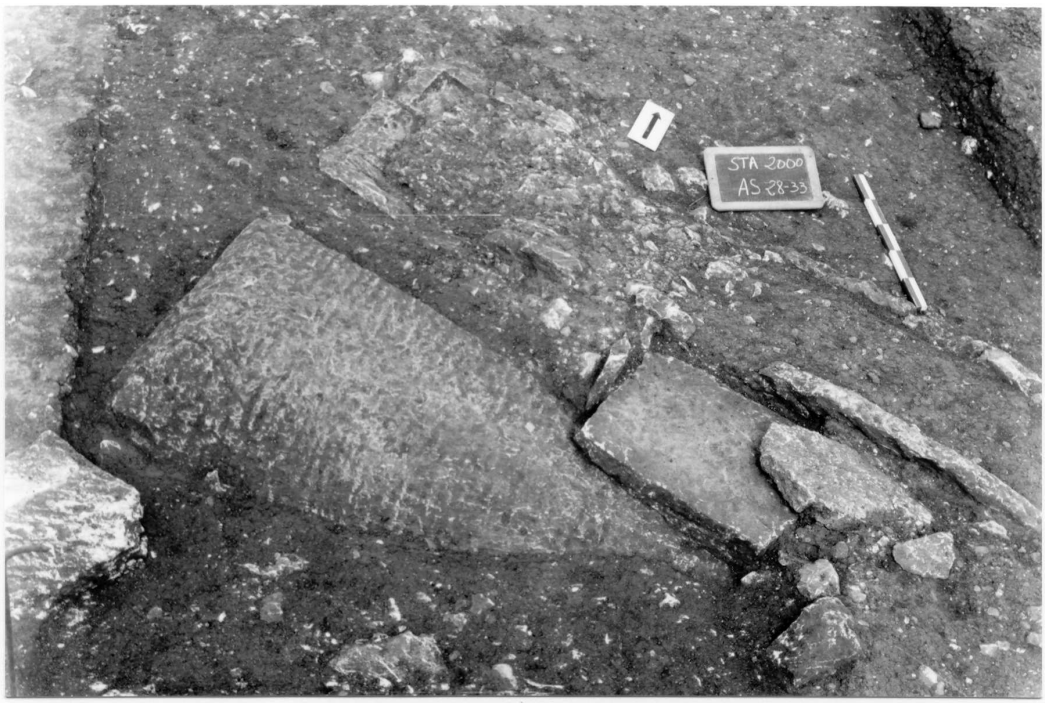

Fig. 8 : AS 39

Fig. 9 : AS 85

Fig. 10 : U4

Fig. 11 : U3